

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 6 mars 2023 à 19h30 à la salle du conseil de Cascapédia-St-Jules.

Présent sont les conseiller(ère)s suivant : Margaret-Anne Cooke, Tammy Burton, Rickey Barter, Louis Sexton, Kim Barter et Michel Boudreau formant quorum sous la présidence de la maire Ashley Milligan. L'Inspecteur municipal et la Directrice générale Susan Legouffe aussi présente.

#1585 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau d'accepter l'ordre du jour tel que présenter.

#1586 Il est proposé par la conseillère Kim Barter et approuvé à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le procès-verbal de la réunion régulière tenu le 6 février à 19h30 2023 sont lu et accepté tel que lu.

#1587 Il est proposé par le conseiller Louis Sexton que le paiement de factures suivantes est accepté:

Relevé de compte numéro 23-161 avec un total de dépense de 52 082.00\$

#1588 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau qu'un avis de motion soit adopté concernant le Règlement numéro 23-01.

#1589 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke que le Projet de règlement 23-01 soit adopté

#1590 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke que le Règlement numéro 22-07 soit adopté sans changements.

#1591 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente d'adopté une résolution de support pour le retour du train de Via Rail entre Matapédia et New Carlisle en 2023.

#1592 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter de faire un don de 50\$ à Jeunesse j'écoute.

#1593 Il est proposé par la conseillère Tammy Burton de faire un don de 50\$ au Club des lions de Paspébiac pour la journée de pêche au Domaine de Lac Alain de St-Elzéar pour les jeunes de 6 à 18 ans.

La levée de la réunion était proposée par la maire à 20h12.

**En signant le procès-verbal, la maire accepte d'avoir signé chacune des résolutions des présentes.



Ashley Milligan, maire



Susan Legouffe, Directrice générale